

Un policier d'Aulnay-sous-Bois dénonce les dérives de ses collègues

4 MARS 2017 PAR [MATTHIEU SUC](#)

Mediapart publie le témoignage exclusif d'un policier du commissariat d'Aulnay-sous-Bois. Selon lui, certains de ses collègues étaient habitués aux dérapages qui ont conduit à « l'affaire Théo ». Notamment les quatre agents mis en examen pour les violences et le viol subis par le jeune homme. Des anciens leur avaient recommandé à plusieurs reprises « d'y aller moins fort ».

La voix est claire, ne tremble pas. Les mots n'hésitent pas lorsqu'il s'agit de porter des accusations sur ses collègues. « *Si le viol est avéré, il faut qu'ils prennent 20 ans ferme ! Que les jeunes n'aient pas l'impression que les policiers bénéficient de passe-droit. Qu'on puisse repartir dans la rue faire notre métier sereinement.* » Serge est un vieux poulet. Son prénom est d'emprunt. On ne donnera pas son grade, ni son ancienneté dans la police, ni même celle au sein du commissariat d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Il fait partie de la centaine de policiers qui composent l'effectif dans l'œil du cyclone depuis que « l'affaire Théo » a éclaté. Du nom de ce jeune homme de 22 ans grièvement blessé lors d'un contrôle d'identité ayant dégénéré, le jeudi 2 février, à proximité d'un point de vente de stupéfiants dans le quartier de la Rose-des-Vents, également appelé « *la cité des 3 000* ».

Les quatre membres de la brigade spécialisée de terrain (BST) ayant procédé à son interpellation ont été mis en examen pour violences volontaires entraînant une incapacité totale de travail supérieure à huit jours, avec la circonstance aggravante qu'ils sont dépositaires de l'autorité publique, ont agi avec arme, et en réunion. L'un d'eux est également mis en examen pour viol. Il est l'auteur des coups de matraque télescopique à l'origine de la grave blessure à l'anus dont souffre Théo.

Au-delà de ce fait divers dramatique, les pratiques des policiers d'Aulnay sont depuis passées au crible par l'IGPN qui a entendu des dizaines d'entre eux. Mediapart ([ici](#) et [là](#)) et Les Jours ([ici](#) et [là](#)) ont exhumé des antécédents fâcheux.

« *J'ai honte de travailler à Aulnay* », attaque d'emblée Serge. On se rencontre tard le soir, dans un bâtiment ouvert aux quatre vents à quelques kilomètres

d'Aulnay. De loin, on pourrait nous prendre pour des clients du point de deal de la cité des 3 000 en train de fumer leur premier joint. On ne fume pas, on ne boit pas, on parle police.

Par des connaissances communes, Serge a fait savoir à un collègue de Mediapart qu'il avait envie de se confier. Qu'il avait besoin de s'épancher. « *On est tous écœurés, dégoûtés par ce qui s'est passé, poursuit-il. Même si, entre nous, on n'en parle pas. Il règne un silence de mort dans les couloirs du commissariat.* »

Une semaine plus tôt, un membre d'une brigade anticriminalité (BAC) d'une autre ville de Seine-Saint-Denis nous avait confié : « *Dans la rue, on se fait insulter. On nous traite de "violeurs", c'est dur...* » L'affaire Théo rejaillit sur tous les policiers et distille son poison. « *L'image de la police est durablement ternie* », regrette un officier ayant passé sa carrière à enquêter sur les trafics de drogue dans les cités.

À Aulnay-sous-Bois, Serge décrit des effectifs qui tournent en rond, une activité policière à l'arrêt. « *On a eu l'interdiction de faire des rondes dans la cité des 3 000 ainsi que dans les autres secteurs les plus sensibles de la commune.* » Au lendemain des faits, spontanément, des policiers avaient écourté leurs congés. « *Il fallait contrôler la ville, éviter qu'elle ne s'embrase, se souvient l'agent témoignant sous pseudo. Ceux qui travaillent dans les bureaux ont aussi renfilé la tenue [réglementaire pour patrouiller] le soir. Ils ont fait double journée. Au final, on était plus de volontaires qu'il n'y avait de besoin. La ville est restée assez calme...* » Le premier week-end, une voiture a été brûlée, des abribus dégradés et l'éclairage public saboté. Puis la violence s'est déportée sur d'autres villes du département, laissant les policiers d'Aulnay désœuvrés. À ressasser.

« *Nos collègues avaient le droit d'interpeller Théo, ils avaient un motif légitime, croit savoir Serge. Mais pas le reste...* » L'agent raconte la mare de sang – découverte une fois la housse enlevée – qui avait imprégné la mousse de la banquette arrière du véhicule de la BST. Sans émotion apparente, Serge évoque les auteurs présumés du viol et des violences. Des propos pourtant lourds de conséquences. « *L'équipe qui est mise en cause dans cette histoire, cela fait des années qu'elle fait ça... J'ai vu et entendu des officiers de police judiciaire passer leur temps à leur dire d'y aller moins fort. C'étaient vraiment des habitués. Dès qu'ils sortaient du commissariat et qu'il n'y avait plus d'autorité derrière eux, ils s'imaginaient être les maîtres dans la rue. Ils faisaient ce qu'ils voulaient, quoi ! Le plus vieux, il n'avait que sept ans de police. On les a un peu lâchés dans la nature...»*

Le vieux poulet décrit un groupe accro à l'adrénaline, à la castagne. « *Ils aiment se battre, casser des gens. C'étaient toujours les premiers à se ruer dans les cellules lorsqu'un gardé à vue pétait un plomb ou se rebellait. L'un d'eux, un brigadier, était particulièrement violent. Je l'ai vu avoir des gestes déplacés au poste, menacer des hommes menottés au banc : "Toi, on va t'éclater !" Et, à chaque fois que des jeunes se plaignaient, c'était cette équipe-là.* »

Dans un témoignage publié par l'Obs, Mohamed K. a raconté avoir été passé à tabac par ce même groupe, une semaine avant son ami Théo. « *Ils me frappent, coups de pied, coups de poing au visage, dans le ventre, dans le dos, je saigne parce qu'ils m'ouvrent le crâne, je leur dis que je suis essoufflé, ils me traitent de "sale Noir", de " salope", ils me crachent dessus. [...] Un des policiers me braque à bout portant avec son Taser, et me dit "laisse-toi faire ou je te tase !" [...] Les agents me menotent, me balayent au sol, m'écrasent la tête, me donnent des coups de genou dans les yeux, je voyais mon sang au sol, j'essayais de ramper.* »

Jusqu'au témoignage de Serge, seuls les jeunes des 3 000 présentaient les quatre hommes de la BST comme des auteurs récurrents de violences. Trois sources policières différentes nous avaient assuré que ce n'étaient pas des va-t-en-guerre. Sur France Info, M^eFrédéric Gabet a décrit son client, l'auteur du coup de matraque, comme « *un garçon paisible, calme, qui n'a jamais eu affaire à la justice* », « *totallement dépassé par ce qui lui arrive* », qui « *constate chaque jour qu'il est décrit comme un monstre, c'est compliqué pour lui* ». Par mail, Me Pascal Rouiller souligne que son client « *avait intégré la BST depuis 4 mois seulement à l'époque des faits* ».

« La tenue » privilégiée

Le 26-28, avenue Louis-Barrault héberge le commissariat le plus atypique qu'il nous ait été donné de contempler. Logé en plein cœur d'une zone pavillonnaire, il se compose de deux bâtiments. Donnant sur une rue en sens unique, le premier mélange béton et petits carreaux, ressemblant à tous ces hôtels de police qui ont eu la malchance de survivre aux années 80. Là, tout y est vétuste. Des locaux de garde à vue insalubres à la chaudière vieille de trente ans, régulièrement en panne et qui aurait valu aux locataires le titre, dans la presse locale, de « *poulets congelés d'Aulnay-sous-Bois* ». Les barreaux à la moindre fenêtre achèvent de donner cette image de bunker si caractéristique du moindre commissariat situé dans une zone dite sensible.

En retrait du premier, le second bâtiment est lui un charmant hôtel particulier en meulière qui abritait la Kommandantur lors de la Seconde Guerre Mondiale

puis, durant les années qui ont suivi, un bordel et enfin des policiers. Éloignées de la rue, les fenêtres ne sont pas barricadées mais encadrées de volets bleus. Avec son perron en pierre, cette partie du commissariat a écopé de la part de ses actuels pensionnaires du surnom de « *château de la Star Ac'* », en référence à l'ancienne émission de télé-crochet de TF1.

Serge se souvient des apéros qu'y organisait tous les soirs le commandant supervisant le SAIP. Un commissariat se divise en deux entités : le service de l'accueil et de l'investigation de proximité (SAIP) est chargé des missions de police judiciaire et de l'accueil des victimes. Le service de sécurisation de proximité (SSP) gère la voie publique avec les brigades de police secours et les BAC. Sous l'égide du commandant du SAIP, que vous buviez ou non, il fallait s'acquitter d'une cotisation d'un ou deux euros. Ceux qui refusaient se voyaient confier le lendemain les plus sales besognes, les enquêtes les plus insolubles.

Lorsqu'il arrive en janvier 2014, le commissaire divisionnaire Vincent Lafon fait le ménage et met fin à ces pratiques d'un autre âge. Un soir, il fait souffler le commandant dans un éthylofest. Le gradé fait semblant et évite ainsi la sanction, mais le commissaire finira par obtenir sa mutation ainsi que celle de toute l'ancienne hiérarchie qui cautionnait cette gestion des hommes en fonction des apéros. Au fur et à mesure, il remodèle le commissariat, crée une brigade de soutien de quartier (BSQ) et la BST. Il imprime sa marque et, d'après Serge, privilégie « *la tenue* », le SSP. Surtout, ses unités chargées d'« *aller au contact* ». Ces deux dernières années, toutes les recrues auraient été affectées aux BST, BSQ et BAC, au détriment de police secours et du SAIP.

L'analyse de Serge est partagée par des magistrats qui, dans notre précédent article sur l'affaire Théo, avaient regretté que « *ce commissaire soit très ordre public, en tout cas il le privilégie par rapport au judiciaire* ». « *C'est-à-dire qu'il fait ramasser par ses gars les petits dealers, les gamins qui font le guet, tout ce qui est visible et qui ennuie au quotidien les riverains*, avait précisé un magistrat. *En revanche, il n'y a plus vraiment d'enquête à Aulnay sur la racine du mal, sur les gros trafiquants.* » Un second avait confirmé : « *Le nouveau commissaire a fait le choix de ne pas subir les trafics. Il veut que ses hommes soient présents au quotidien sur le terrain plutôt que dans les bureaux.* »

Âgé alors de 40 ans, ancien boxeur, le commissaire divisionnaire ne dédaigne pas donner du coup de poing aux côtés de ses hommes lorsque cela chauffe. « *Tu aurais vu le Vinc', il leur est rentré dedans !* », racontent ceux qui étaient de permanence à ceux qui les remplacent. « *On n'avait jamais vu ça, un divisionnaire sur le terrain à nos côtés...* », souffle encore Serge.

Le policier, déjà cité, d'une BAC voisine nous avait raconté avoir servi à l'occasion sous les ordres du commissaire Lafon. Ses propos confirment ceux de Serge : « *Il est aimé de tous les flics du 9-3. C'est un des rares tauliers [“commissaires” en langage policier – ndlr] présents à nos côtés sur les interpellations. Et après, il n'hésite pas à nous donner des conseils s'il estime qu'on aurait pu mieux agir.* » « *Par ailleurs, ajoute Serge, on n'a jamais eu de patron aussi sympa que lui, aussi accessible. Sa porte nous est toujours ouverte. Il est proche de ses troupes.* »

Un dernier élément de sa biographie parachève sa popularité auprès de ses hommes. Élément qui peut sembler paradoxal tant, depuis que *L'Humanité* a révélé ses antécédents judiciaires, sa condamnation à un an de prison avec sursis dans le cadre de l'affaire dite « *de l'enjoliveur* » colore d'un (mauvais) jour nouveau l'affaire Théo.

Il y a 13 ans, la brigade anticriminalité de nuit (la Bac N) de Paris dérape. Rattrapé à l'issue d'une course-poursuite durant laquelle il avait renversé deux policiers et blessé un troisième, un chauffard est « *extrait de l'habitacle [de son véhicule] et tabassé, il finit sur le goudron, pantalon et slip baissés, un cerceau d'enjoliveur entre les fesses* ». Alors chef adjoint de la Bac N et resté passif face aux agissements de ses hommes, Vincent Lafon sera condamné pour « *abstention volontaire d'empêcher un délit* » et « *complicité d'établissement d'une attestation ou d'un certificat inexact* », en l'espèce la rédaction d'un procès-verbal – dont il a toujours contesté être l'auteur – qui attribuait l'interpellation du chauffard (et donc les sévices commis par la suite) à un autre service que la Bac N.

À en croire Serge, le commissariat d'Aulnay n'aurait retenu de cette affaire qu'un épisode qu'il ne nous a pas été possible de vérifier : lorsque les policiers impliqués dans l'affaire de l'enjoliveur ont été placés en garde à vue, le commissaire Lafon, qui ne se voyait pas reprocher sa participation aux faits mais seulement sa passivité, se serait fait enfermer avec ses hommes en cellule, partageant leur sort jusque dans la privation de liberté.

Mythe ou réalité, cette anecdote dit le sentiment partagé par beaucoup de policiers d'Aulnay : ce patron-là les soutiendra, quoi qu'il arrive. Ce passé, rassurant pour les forces de l'ordre, inquiétait le parquet de Bobigny. D'après nos informations, la procureure de l'époque, Sylvie Moisson, aurait alerté la hiérarchie du commissaire Lafon : son passif était, selon la magistrate, incompatible avec l'exercice d'un poste de commandement sur un secteur aussi sensible de Seine-Saint-Denis et risquait à l'avenir de poser problème. Insensibles à cet argument, sensibles aux qualités de flic de Lafon, ses supérieurs avaient passé outre la mise en garde de la magistrate.

« Il a bénéficié et bénéficie toujours de la confiance de sa hiérarchie, nous avait martelé la semaine dernière un haut cadre de la préfecture de police de Paris. *Aucun signalement n'est jamais remonté d'éventuelles violences ou d'autres problèmes. Au contraire, à l'automne dernier, le préfet de police s'était rendu à Aulnay et avait loué l'excellence de l'activité du commissariat. À juste titre.* »

« *Les jeunes doivent nous aider à faire le ménage !* »

Le commissariat fait du chiffre. Et en la matière, il y a une concurrence entre les unités préférées du commissaire. « *Les BST et les BAC se tirent la bourre, raconte Serge. C'est à qui a fait le plus de crânes [interpellations, en argot policier – ndlr] dans le mois. Entre eux, ils roulent des mécaniques. On les entend parler de leurs interventions, ils en jubilent. 'T'as vu comment j'ai fait le dérapage ?! T'as vu comment je l'ai serré ?!'* » L'agent décrit une course à l'armement entre brigades spécialisées. « *Ils s'équipent comme des porte-avions, arborent des petits couteaux à la ceinture, ce qui n'est absolument pas réglementaire... Mais ils s'en moquent, ils se sentent soutenus et protégés.* »

Des comportements « *de cowboys* », dénoncés par beaucoup de jeunes des 3 000 et qui compliquent la tâche de tous les policiers. « *Auparavant, il était possible de faire son travail en tenue dans la rue, regrette Serge. Maintenant, vu les sentiments que l'on suscite dans la population, cela se complique.* » Et ce alors que le territoire d'Aulnay-sous-Bois est de plus en plus difficile à contrôler.

Sur dix gardes à vue quotidiennes, estime Serge, sept ont pour objet le trafic de drogue, deux les conduites sous l'empire d'un état alcoolique, la dernière pour divers délits. « *Aulnay, c'est la capitale du stupéfiant ! Des clients viennent de l'Oise ou du fin fond de la Seine-et-Marne.* » Selon une source judiciaire, le « *four* » – point de vente de deal – de la cité des 3 000 génère un chiffre d'affaires quotidien pouvant aller « *entre 10 et 20 000 euros* ».

Justement, les fours de la ville susciteraient, toujours selon Serge, la convoitise... de certains policiers. « *Les jeunes se plaignent qu'on vient les taper sur les points de deal. Des patrouilles effectuent des contrôles d'identité et promettent de ne pas revenir de la journée, ils iront plutôt embêter le four concurrent, si on leur file 150, 200 euros. Certains collègues se feraient même rémunérer en barrettes de shit. Il y a quatre ans, je n'entendais jamais parler de ça mais là, ça revient énormément...* »

Une rumeur qui nous était déjà revenue aux oreilles par plusieurs sources depuis que l'affaire Théo a éclaté, mais qui prend plus de force dès lors que c'est un

policier du commissariat qui s'en fait l'écho. Des noms d'hommes et de femmes sont cités. Un groupe, surnommé « *la Stup d'Aulnay* », bénéficiant de nombreux avantages dont des journées plus courtes, suscite des jalousies au sein du commissariat et beaucoup de fantasmes dans la rue. Des accusations à manier toutefois avec des pincettes. Comme vient de le rapporter Mediapart, l'affaire dite des « *ripoux de la BAC nord* » de Marseille, suspectés de s'être adonnés à de l'extorsion de fonds sur des dealers, s'est largement dégonflée.

Malgré tout, Serge se veut encore optimiste. « *L'ensemble du commissariat est très sain. Les violences et les rackets ne sont pas orchestrés par la haute hiérarchie. Simplement, il y a eu du laisser-aller, certains se sont cru tout permis...* » Et ce flic atypique en appelle... aux jeunes des quartiers. Tous les mois, selon lui, au moins un gardé à vue serait en mesure de dénoncer des pratiques illégales. « *Ils pensent que cela ne sert à rien de porter plainte contre la police auprès d'un policier...* », regrette-t-il . Serge nous implore : « *Il faut leur dire : peut-être que la première fois, cela n'aboutira pas, ni même la seconde. N'empêche que les signalements figureront dans les dossiers des collègues. Cela finira par alerter la hiérarchie. Des enquêtes seront menées. Les jeunes doivent nous aider à faire le ménage !* »

Il y a urgence. L'affaire Théo jette un voile, une présomption de culpabilité. Mardi midi, on est allé se promener dans les environs du commissariat. Sur le trottoir longeant le premier bâtiment, on a croisé un homme, le cheveu hirsute, la barbe drue. On a d'abord cru à une victime venant déposer plainte. Et puis quelque chose de conquérant dans sa démarche faisait contraste avec sa tenue dépenaillée. À sa ceinture de jogging, un pistolet Taser pendouillait dans son étui. Rien d'illégal, la couverture traditionnelle d'un flic de terrain cherchant à se fondre dans son environnement. On n'a pas pu s'empêcher de se demander à quelle catégorie des policiers d'Aulnay-sous-Bois il appartenait.